

Rapport d'activités 2015-2016 et plan d'action 2016-2017



TABLE DES MATIÈRES

Mot du comité de coordination.....	3
Analyse de la situation actuelle et perspectives d'action 2014-2015	4
INTERNATIONAL	4
FÉDÉRAL.....	6
PROVINCIAL	9
RÉGIONAL / LOCAL.....	12
Rapport cumulatif des activités 2014-2015.....	13
Comité de coordination (CoCo).....	13
Comité « 1 ^{er} mai ».....	18
Comité « Front sociale estrien » (FSE).....	20
Plan d'action 2015-2016.....	23

Mot du comité de coordination

Mot du Comité de coordination

Comme à tous les ans, le comité de coordination se fait une joie de vous inviter à cet exercice de démocratie qu'est notre assemblée générale annuelle (AGA). Cette activité nous permet de nous ressembler, afin d'échanger et de réfléchir aux enjeux collectifs sur lesquels nous voulons travailler collectivement.

En 2015-2016, le gouvernement provincial a poursuivi la stratégie d'austérité entreprise lors de son arrivée au pouvoir. La lutte à l'austérité a donc été le point focal des actions de SPE lors de la dernière année. Malgré nos nombreuses mobilisations, il faut reconnaître que le combat contre le néolibéralisme est loin d'être terminé.

L'implication de SPE dans ce combat a pris différentes formes. D'abord, SPE a tenté de favoriser une plus grande concertation des acteurs progressistes de l'Estrie. Lieu de rencontre d'organismes communautaires, d'organismes de défense des droits, d'associations étudiantes et de groupes syndicaux, SPE a fait la promotion d'un message clair : le gouvernement doit mettre fin au saccage des programmes et des services sociaux, saccage qui diminue leur accessibilité et mène à leur privatisation.

SPE a également œuvré à la diffusion d'informations pour conscientiser la population aux dangers de l'austérité. Par exemple, SPE a organisé, et ce malgré l'absence d'un comité fiscalité actif, l'écoute collective du budget fédéral et provincial. Les deux événements, qui ont attiré plusieurs personnes et quelques médias locaux, ont permis de constater les effets délétères des compressions imposées par le gouvernement Couillard.

L'année 2015-2016 fut aussi une année de transition pour SPE. Après plusieurs années à la coordination de l'organisme, Mylène Boisvert a décidé de s'engager dans un nouveau chapitre de sa vie professionnelle. Les membres du comité de coordination désirent exprimer leur profonde reconnaissance envers le travail et l'implication de Mylène Boisvert. Par son professionnalisme, mais aussi par sa fougue, elle a incarné parfaitement l'esprit de SPE.

Jimmy Forges occupe maintenant le poste de coordonnateur de SPE. À l'œuvre depuis quelques mois déjà, ceux qui ont eu l'opportunité de travailler avec lui savent qu'il possède tous les atouts requis afin de réaliser la mission de SPE. C'est avec un grand enthousiasme que le comité de coordination entrevoit travailler avec Jimmy Forges afin de lutter pour une plus grande justice sociale en Estrie.

Alain Roy, Association des locataires

Karine Grimard, Centrale des syndicats du Québec — Estrie

Steve Lemieux, Conseil central de la CSN-Estrie

Ricky Lewis, Conseil régional de la FTQ

Steve McKay, Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke

Analyse de la situation actuelle et perspectives d'action 2015-2016

Introduction

L'analyse de la conjoncture de l'année 2015-2016 se veut une vue d'ensemble des événements les plus marquants. Considérant qu'il est difficile de résumer tout ce qui s'est produit sur le plan international, fédéral et provincial, nous ne pouvons couvrir tout ce qui s'est produit. Cette analyse sert donc à alimenter la réflexion et la discussion entre les membres et confirme l'importance de notre existence.

De plus, il est à prendre en considération que le changement de coordination a pour conséquence que certains éléments importants ont possiblement été omis lors de cette analyse.

INTERNATIONAL

Conflits

Dans une constance malheureuse depuis quelques années, la situation politique, économique et sociale à l'étranger est préoccupante. Les différentes décisions politiques et économiques des États ont entretenu et étendu le fossé entre les classes sociales et économiques. L'une des conséquences est la violence, la discrimination et la détérioration des conditions de vie au sein même de leur population qui a des répercussions directes et indirectes sur les différents pays de notre planète.

Bien que la guerre civile en Syrie a débuté bien avant, 2015-2016 a été l'une des plus grandes années concernant la migration des Syriennes et des Syriens. Malgré l'accueil de plusieurs pays, certaines personnes réfugiées n'ont pas eu le choix de quitter leur pays par voies maritimes peu stable, ce qui a causé la mort de plusieurs d'entre elles. D'autres ont été accueillies, parfois dans des camps de réfugiés, parfois en détention et certains ont été accueillis par une clôture qui les empêchait d'entrer en Europe.

Dans la suite des conflits continuant à faire des ravages, la situation du Yémen tend à vouloir se stabiliser, bien que le constat des ravages est élevé. On parle de 9 000 morts, dont 3 200 civils, ainsi qu'un peu plus de 2,4 millions de personnes déplacées. Aux dernières nouvelles, les parties en conflit se sont entendues sur un accord sur « la libération conditionnelle des enfants ». Ce serait l'un des premiers résultats concrets de la rencontre qui a eu lieu le 21 avril des pourparlers de paix. Par contre, le gouvernement du Canada ne fait pas preuve de cohérence. Mme Marie-Claude Bibeau mentionne qu'il faut laissé les travailleurs humanitaires faire leur travail sans craindre des bombardements à l'intérieur d'hôpitaux, alors que les politiques commerciales du Canada font en sorte que notre pays vend des blindés à l'Arabie saoudite qui fait parti de ceux qui mènent des frappes aériennes contre les hôpitaux en question.

Droits humains et discriminations

La démocratie et l'écoute du gouvernement envers sa population sont toujours de grandes problématiques. L'un des meilleurs exemples est en France. Actuellement, le gouvernement propose une réforme du Code du travail. Cela a engendré une réaction massive au sein de la population. On parle de manifestations de 224 000 à 500 000 personnes partout en France. Durant ces manifestations, il y a eu plusieurs altercations avec le corps policier, ce qui a engendré des blessés dans les deux partis. Malgré le désaccord de la population, le Sénat, majoritairement de droite, a débuté l'examen de la loi au mois de juin. Ce dernier et conservé et même renforcé certains aspects qui sont à l'encontre des revendications de la population.

La Marche mondiale des femmes a poursuivi ses actions jusqu'au 17 octobre 2015. Plusieurs femmes et alliés de partout au Québec se sont déplacés pour l'Action nationale qui a eu lieu à Trois-Rivières, lors de cette journée qui est aussi la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Elles ont pu mettre de l'avant les luttes, les actions et autres activités de revendications mises en place par les femmes à travers le Québec. Des milliers de personnes se sont présentés à cet événement pour lutter contre les inégalités sociales, la violence faite aux femmes autochtones et aux femmes en général, ainsi que les politiques d'austérité qui affecte davantage le sexe féminin.

Concernant les femmes, bien que la législation puisse être améliorée dans certains pays, cela ne signifie pas que l'on est davantage protégé socialement. C'est le cas en Argentine où des milliers d'Argentines ont manifesté contre la violence faite aux femmes. Bien que le Code pénal argentin a inscrit le féminicide comme circonstance aggravante d'un homicide en 2012, pouvant faire passer une peine jusqu'à la perpétuité, toutes les 31 heures une femme serait tuée et les crimes restent généralement impunis. Tel que la sociologue Maria Pia Lopez, membre du collectif NiUnaMenos, à l'origine de la manifestation, a mentionné : « Ce que nous voyons c'est que la situation ne s'est pas améliorée depuis l'an dernier. On entend plus la voix de la femme, mais il y a une recrudescence de la violence machiste. »

Sur le plan environnemental, Paris a tenu la 21^e conférence sur le climat où 195 États ont réussi à conclure un accord historique sur le climat. Cet accord consiste en la réduction des émissions des gaz à effet de serre au terme de cette conférence des Nations unies sur les changements climatiques. La communauté internationale désire maintenir une hausse des températures en dessous de 2 degrés et même d'essayer de rester sous la barre de 1,5 degré. Cela faisait près de 20 ans que les pays ne réussissaient pas à tous s'entendre sur cet enjeu. Il reste maintenant à voir si les provinces du Canada vont toutes supporter la signature du premier ministre, afin qu'il puisse respecter son engagement pris à Paris.

Économie, mondialisation et austérité

Il aura fallu jusqu'en mai 2016 avec qu'un nouvel accord entre l'Eurogroupe et le FMI se fasse pour aider la Grèce. Après de longues discussions, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé de débloquer un montant de 10,3 milliards d'euros destinés à la

Grèce, en plus d'alléger la dette de cette dernière. Cela est dû à l'application d'une série de réformes qui ont été mises en place en Grèce depuis l'été 2015.

L'un des éléments qui marquent la fin de l'année est le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Malgré l'avis de plusieurs experts économistes, le résultat du référendum s'est trouvé à être favorable au retrait du pays à l'Union européenne. Suite au résultat, le premier ministre, David Cameron, a remis sa démission et l'Écosse a relancé le débat sur son indépendance face au Royaume-Uni. Il reste à suivre le dossier pour connaître les autres conséquences politiques et économiques.

Dans cette lancée politique, nous ne pouvons passer sous silence les élections aux États-Unis. Les candidats sont Hilary Clinton et Donald Trump. La crainte principale est celle de l'entrée en poste de Donald Trump à la présidence. Ses intentions sont claires et pourraient avoir un impact majeur. Il mentionne vouloir ériger un mur avec le Mexique et expulser tous les immigrants sans-papiers, ainsi que les musulmans du pays. De plus, il aurait le désir de cesser l'Obamacare qui est similaire au système d'assurance-maladie que nous avons. Sans compter qu'il désire réduire les impôts drastiquement pour les entreprises et la population, toutes classes économiques confondues. Cela aurait pour impact de créer un énorme fossé entre les riches et on ne parle pas de l'accessibilité à la santé. En résumé, ses intentions libérales sont claires et seraient contraires à la notion de justice sociale que notre regroupement promet.

En ce qui a trait aux accords de libre-échange, cela fait plus de quatre ans qu'il y a des manifestations dans les différents pays concernés par le Partenariat transpacifique, ce traité a été signé par les 12 pays le 3 février 2016. Il reste encore à le ratifier. Le PTP pourrait avoir des impacts majeurs, car les États sont en train de commercialiser les activités humaines. De plus, cette entente est faite par et pour des multinationales, sans considérer le reste de la population. Cette ouverture des frontières permettrait même aux autres pays d'exporter des produits agricoles, ce qui les mènera vers un système de gestion de l'offre et qui réduira grandement les revenus de nos agriculteurs locaux.

FÉDÉRAL

La droite séduit suite aux élections

Cette année a débuté par une longue période électorale qui a coûté cher aux contribuables. Pourtant, la durée de cette campagne n'a pas été en faveur du parti conservateur. C'est avec une intention d'apporter un air de changement que le parti libéral a remporté ses élections le 19 octobre 2015 en étant majoritaire. L'entrée au pouvoir de ce parti qui a fait plusieurs promesses de réinvestissement dans la population a été agréablement accueillie. Dès le début de son mandat, le premier ministre a demandé à ses ministres de réviser les différents projets de loi controversés du parti conservateur.

Bien que les élections ont amené le parti conservateur à nommer que le Canada était en récession, cela n'a pas empêché le gouvernement libéral à présenter un budget ayant un déficit 29,4 milliards de dollars. Ses intentions étant de respecter ses propos tenus lors de

la campagne électorale. Un réinvestissement majeur se trouve alloué pour les familles de la classe moyenne et à faible revenu. Une modification serait aussi apportée pour l'attente de l'assurance-emploi qui serait réduite à 1 semaine au lieu de 2.

En ce qui a trait aux services publics et aux programmes sociaux, les libéraux ont pris la décision de mettre en pause la fin de la livraison du courrier à domicile au mois d'octobre 2015 pour lancer une consultation publique en faisant un examen des services de Poste Canada au mois de mai. Il reste donc à vérifier ce qu'advient cet élément dans la prochaine année. De plus, dans la présentation du budget, Justin Trudeau a mentionné 75 millions de dollars pour Radio-Canada cette année et 150 millions de dollars par la suite. Il faut rappeler que c'est la seule source de diffusion publique canadienne autant radiale que télévisuelle. Cela permettra de diminuer les conséquences des objectifs du parti conservateur.

Puisque c'est seulement la première année du mandat du parti libéral, le budget présenté se veut un moyen de regagner la confiance du peuple québécois en réinvestissant dans des programmes qui les soutiennent, tels que les allocations pour enfants qui sont plus généreuses, l'ajout au supplément de revenu garanti et le crédit d'impôt pour les fonds des travailleurs qui est rétabli à 15 %. Bien que notre gouvernement ait brisé le tabou du déficit, la problématique de la fiscalité peu révisée reste la même et la population maintient cette crainte de l'endettement.

Cette année, il ne faut pas omettre le scandale des Panama papers qui a vu le jour suite aux fuites des multiples entreprises profitant des paradis fiscaux. Il faut se rappeler que ces derniers permettent à des individus ou des entreprises de payer moins ou pas de l'impôt, ce qui est injuste pour la population de l'État concerné. De plus, cela a pour conséquence que le gouvernement n'a pas accès aux informations nécessaires pour tenter des recours judiciaires contre ces entreprises ou ces personnes. Il est à noter que le Canada lui-même avait signé un accord commercial avec des paradis fiscaux au Panama en 2010.

Accords commerciaux

Deux principaux accords commerciaux se sont développés au cours de la dernière année. La première étant l'AÉCG (Accord économique commercial global) entre le Canada et l'Europe. Suite à la non-ratification de cet accord, la ministre du Commerce international, Chrystia Freeland, et la Commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström, ont annoncé la fin de l'examen juridique du texte de l'accord le 29 février. Le Canada et l'Union européenne ont accepté des modifications en lien avec la protection des investissements et leur mécanisme de résolution des différends de ces derniers. Lorsque la traduction du document sera faite pour les pays concernés, le Canada et l'Union européenne suivront la procédure pour ratifier cet accord et apporter les dispositions nécessaires qui découleront de l'accord. Bien que cela a été rappelé lors de la dernière Assemblée générale, ce traité, étant l'un des plus importants, a été gardé secret jusqu'à ce que des fuites soient dévoilées et bien que les mouvements sociaux ont réclamé un débat public au Canada, cela n'a pas eu lieu.

Dans le même type de situation tenue secrète, mais où des fuites ont permis au Canada d'obtenir des informations, il y a le partenariat transpacifique (PTP). Après plusieurs années de négociations, 12 pays ont signé l'accord du PTP à Auckland, en Nouvelle-Zélande le 4 février 2016. Contrairement à l'AÉCG, le gouvernement a rendu public le texte du PTP le 5 novembre 2015 et dit vouloir faire preuve de transparence et vouloir consulter les Canadiennes et Canadiens. Donc quelques activités se sont tenues dans ce cadre, mais les agricultrices et agriculteurs ne se sentent pas entendus et critiquent le PTP qui affecterait grandement leurs marchés. Ceux qui seraient soumis au système de la gestion de l'offre seraient partiellement ouverts aux pays étrangers sur une période de cinq ans. Par contre, l'accord n'est pas encore ratifié.

Environnement

Cette année s'est tenue la Conférence de Paris de 2015 sur le climat. Après une grande absence du Canada dans les différentes activités concernant l'environnement, le premier ministre a assisté à cette rencontre. Il a fixé un objectif pour le Canada qui sera de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2005. Il désire prendre une approche fondée sur la reconnaissance de la nécessité d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone et résiliente au climat. Son approche inclut aussi une meilleure collaboration avec les différents acteurs provinciaux et des territoires pour adopter des mesures concrètes sur le climat.

Suite à ces engagements et les nombreuses contestations, Énergie Est a dû produire une étude d'impact sur l'environnement, suite au dépôt de leur avis de projet concernant le pipeline de 1400 km de long. Malgré tout, le projet relève uniquement de l'Office national de l'énergie, qui est une institution fédérale selon Énergie Est, bien que Québec mentionne que le projet doit aussi se soumettre à la loi québécoise. Le dossier reste à suivre, car si les procédures se poursuivent, après les audiences du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), un rapport final serait remis au gouvernement en février 2017 et la décision serait prise en 2018. Dans un article M. Trudeau a mentionné qu'il tenterait de trouver le moyen le moins polluant pour exploiter et exporter les ressources que sont les sables bitumineux, bien qu'aucun moyen précis n'ait été nommé.

Porte d'accueil en tant de conflits

Bien que le gouvernement conservateur ait mentionné qu'il avait suffisamment aidé financièrement lors du conflit en Syrie, le gouvernement libéral a préféré intervenir en promettant l'accueil de 25 000 réfugiés syriens. Par contre, actuellement le gouvernement a de la difficulté à leur trouver un logement décent et les personnes réfugiées se trouvent dans des camps de réfugiés.

Discrimination, pas en 2015

Le premier ministre Justin Trudeau a décidé d'apporter un message clair contre la discrimination et pour la représentativité lors de la nomination de son cabinet. Il a choisi d'exercer la parité et de favoriser tous les comités au travers le Canada à en faire de même.

Par la suite, il a déposé, au mois de mai, un projet de loi pour la protection des personnes transgenres. La C-16 modifierait la Loi canadienne sur les droits de la personne et le Code criminel pour y inclure « l'identité de genre et l'expression de genre ». Par contre, il faut mentionner que c'est la septième fois en dix ans qu'un projet de ce type est déposé, mais que c'est la première fois que cela provient d'une initiative du gouvernement.

Problématique de la violence envers les femmes et filles autochtones

Suite à la controverse du parti conservateur de ne pas lancer d'enquête sur les femmes et filles autochtones, le gouvernement libéral a décidé de s'intéresser au sujet et de s'impliquer dans cette situation. Après le dépôt du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, le premier ministre Justin Trudeau a décidé de suivre les recommandations des appels à l'action de la Commission. En décembre 2015, il a donc décidé de lancer une enquête nationale sur la situation, ce qui permet de démontrer l'intérêt du gouvernement à l'établissement d'une meilleure relation avec les peuples autochtones.

PROVINCIAL

Austérité : Les surplus des surcoupes

Le ministre des Finances Carlos Leitaó a été heureux de présenter le surplus de 1,8 milliard de dollars, ce qui est un surplus record pour le Québec. L'ironie de cette situation, c'est qu'après avoir fait des compressions immenses et une hausse de tarifs dans le domaine de la santé et en éducation, ces derniers deviendront les priorités pour les années à venir. L'éducation en 2017 et la santé en 2018. En ce qui a trait à la santé, malgré l'objectif nébuleux de 2018, le ministre Barrette nous propose un financement à l'activité où le financement de l'institution serait relié aux nombres et aux cas des patients soignés. Ce qui continue à nous mener vers une privatisation tranquille des services publics. La même situation est arrivée avec les CPE, qui ont subi des coupures de 120 millions de dollars. Il a été fréquent d'entendre des personnes dire que c'était devenu moins cher d'envoyer leurs enfants à une garderie privée suite à la modulation des tarifs et aux compressions effectuées.

Tel qu'il a été mentionné, le budget du Québec en 2016 poursuit la course à l'équilibre budgétaire et au déficit zéro. Le gouvernement prévoit poursuivre les mesures d'austérité dans l'objectif de verser 2 milliards de dollars dans le remboursement de la dette québécoise via le Fonds des générations. Il faut maintenir le fait qu'une lutte unitaire aide à faire passer un message au gouvernement, car ce dernier a pris conscience que l'éducation et la santé étaient des éléments qui préoccupaient la population.

Pour faire un retour sur le point de la santé, le projet de loi 20 est certainement celui qui a le plus chamboulé le système de santé pour cette année. Créant une tendance à la privatisation des services et à la déshumanisation des services de santé, le ministre Géatán Barrette a imposé des quotas minimums aux médecins de famille. Cela aura pour conséquence que les patients se feront traités rapidement et moins minutieusement, ce qui diminue l'accès à de réels soins de santé de qualité. Cela est sans compter le recul social par

la restriction de l'accès au programme de procréation assisté pour des raisons économiques selon le ministre. De plus, on y a ajouté une « régularisation » des frais accessoires. Par contre, de régulariser ses frais, c'est de normaliser ceux-ci et d'aller à l'encontre de l'universalisation des soins de santé.

Dans cette optique, le ministre Barrette a commencé, du mois de mai jusqu'à la fin de 2018, à envoyer des patients vers trois cliniques privées pour des chirurgies, afin de déterminer le coût réel de ces opérations. Cette étape est la première vers sa nouvelle réforme de financement des hôpitaux. Le problème ici, c'est l'utilisation de cliniques privées qui démontre le favoritisme en lien avec l'utilisation du privé au détriment des services publics. Ces opérations étant remboursées par l'État font en sorte que c'est ce dernier qui paye des cliniques privées, donc qui contribue à la privatisation. Tout cela pendant qu'il continue à couper dans les services de santé publique.

Puisque la santé et l'éducation ne sont pas les seuls domaines où le gouvernement peut réduire les dépenses, il a aussi décidé de s'attaquer au tourisme. Le gouvernement a décidé de regrouper les associations en tourisme pour en créer une alliance qui serait un organisme à but non lucratif privé. Cela occasionnerait des pertes d'emplois entre 170 et 260 personnes. Finalement, en octobre, le gouvernement a décidé de créer l'Alliance de l'industrie touristique du Québec qui sera gérée à l'étranger. Donc ce qui privatise la promotion touristique de la province, ce qui contribue à la déresponsabilisation de l'État envers les différents services.

En ce qui a trait à Hydro-Québec, une hausse supplémentaire de 0,7 % a eu lieu le 1^{er} avril. Il faut se rappeler que depuis 2013, l'augmentation des tarifs d'électricité est de 10,6 %. Pendant que cette hausse est appliquée à la population, il n'y a eu aucune augmentation pour les grandes industries. Selon l'Union des consommateurs, la Régie de l'énergie aurait pu décider qu'Hydro-Québec diminue les tarifs de 1,2 % pour les ménages québécois et hausser le tarif de 6 % pour les grandes industries. La Régie de l'énergie maintient le cap de notre gouvernement actuel dans son projet de la privatisation et d'augmentation de l'iniquité des classes sociales.

Cette année, les négociations du secteur public avec le gouvernement ont été une tranche importante des conditions de travail de ces secteurs. Quelques syndicats s'unissant sous un front commun ont négocié avec le gouvernement du Québec concernant entre autres une hausse de salaire. La proposition du gouvernement était d'augmenter le salaire de 3 % sur une période de trois ans, alors que les syndicats demandaient une augmentation de 13,5 % en trois ans. Après de longues négociations, la dernière entente fut une hausse de 7,5 % sur une période de cinq ans. Le front commun a aussi à négocier les modifications que le Conseil du Trésor voulait apporter au régime de retraite. On parle ici de l'augmentation de l'âge pour la retraite sans pénalités financières et une augmentation des pénalités dans le cas d'une retraite prématurée.

Un dossier assez chaud concernant l'aide sociale est le dépôt du projet de loi 70. Dans la poursuite des compressions budgétaires, le gouvernement du Québec tente d'économiser

en restreignant l'accessibilité à l'aide sociale pour les premiers demandeurs. Au départ, on annonçait des pénalités allant jusqu'à la moitié de la prestation de base, ce qui signifie un montant de 312 \$ par mois. Ses pénalités auraient été appliquées à toutes les personnes qui auraient déposé une première demande et qui n'auraient pas participé aux mesures d'emploi obligatoire, sans porter attention aux différentes circonstances entourant la personne. Le PL70 a presque été adopté sous bâillon, mais finalement, il est reporté pour cette année. C'est donc un dossier à suivre de près.

Dans sa cohérence vers la privatisation, bien que le gouvernement du Québec mentionne que nous sommes dans une période difficile, il continue à couper dans les programmes sociaux et détruit les services publics. Par contre, il investit 1 milliard de \$ US pour la CSeries de Bombardier. Bien que cette compagnie soit locale, cela reste de la privatisation au détriment du bien commun et des conditions de vies des personnes de la classe moyenne et des personnes à faible revenu.

Dans un autre contexte, le gouvernement a aussi lancé le projet de loi 59. Ce dernier consistait à prévenir et lutter contre les discours haineux et les discours qui incitaient à la violence. Bien que plusieurs personnes et groupes ont critiqué les violations de la liberté d'expression, le projet de loi a été légèrement modifié et adopté et sanctionné le 8 juin 2016. Au mois de mai, la ministre Stéphanie Vallé a mentionné que les dispositions de la loi concernant le discours haineux seraient retirées de ce projet de loi, puisqu'il y a une très forte résistance de la part d'une majorité de la population.

Un élément important dans les compressions et l'autonomie des municipalités fut la signature du pacte fiscale. Ce pacte fait en sorte que le gouvernement pourra effectuer des compressions de 3,2 milliards auprès des municipalités sur une période de 4 ans. Ces dernières ont accepté, car on l'aurait fait croire qu'ils auraient le pouvoir de décréter les conditions de travail de leurs employés sous prétexte qu'il y a un déséquilibre. Après plusieurs discussions, Québec devrait mettre en place un arbitrage où l'arbitre aurait pour rôle de considérer les impacts sur les contribuables lors des discussions sur les relations de travail des employés et la municipalité que les emploient. Malgré cela, la majorité des négociations se font sans conflits ni moyens de pression, donc le directeur général du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ne croit pas en un déséquilibre dans le rapport de force des municipalités.

Dans ce contexte politique, nous comprenons rapidement que si la justice sociale est notre objectif, nos luttes sont tout aussi importantes et doivent se continuer. Nos actions sont des plus importantes alors que le gouvernement actuel reste en place jusqu'en 2018. Pendant ce temps, le règne de l'austérité se poursuivra, ce qui engendrera une privatisation de notre système de santé et des autres services publics. C'est pour quoi le CoCo croit que SPE devra continuer à combattre les politiques néo-libérales par le biais de la mobilisation et en informant la population par l'éducation populaire sur les impacts concrets des mesures d'austérité.

RÉGIONAL/LOCAL

Impacts des politiques du gouvernement libéral

Les régions vivent les impacts des décisions autant fédérales que provinciales. Actuellement, le régime néo-libéral du gouvernement Couillard, au provincial, continue à s'attaquer aux institutions publiques des régions. L'Estrie ne fait pas exception.

Cette année a été une année de plan de redressement et de tentatives d'équilibre qui est impossible à atteindre sans conséquence majeure. En ce qui a trait à l'éducation, le seul exemple du Cégep de Sherbrooke peut en dire long. Ce dernier faisant un déficit de près de 1 million a dû présenter son plan de redressement. Ce dernier mentionnait une hausse des frais d'inscription et une réduction des services. De plus, certaines personnes ont même perdu leur emploi. En ce qui a trait à l'Université de Sherbrooke, à l'hiver il leur restait près de 5,5 millions de dollars à trouver. Ils ont réussi à atteindre une partie de l'objectif de compression en coupant dans les salaires du personnel enseignant de certaines facultés.

En ce qui a trait à la santé, on parle d'un 25 millions de dollars de compressions pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS qui a dû réduire l'équivalent de 300 postes à temps complet et qui mentionne que la priorité reste l'accès des soins. La problématique de la fusion qui avait été faite auparavant, fait en sorte qu'on mentionne que les personnes de Sherbrooke devraient aller chercher des services à Lac-Mégantic et à Magog, afin d'avoir accès plus rapidement à de l'aide. On ne mentionne pas ici l'accessibilité au transport pour ces personnes.

Ces compressions ont aussi un impact dans la vie des plus jeunes. Cette année, les CPE ont pu avoir une mince compensation pour les aider à survivre aux compressions de 120 millions au Québec. Il n'en reste pas moins que les personnes intervenantes des CPE de l'Estrie doivent tenter de poursuivre leur bon travail avec des moyens restreints.

Peu importe notre âge, notre occupation et notre situation financière, nous subissons tous les impacts concrets dans notre région.

Sur un autre aspect, il y a aussi plusieurs éléments sur le plan municipal avec le discours du maire Bernard Sévigny. Sans ajouter à l'élément mentionner sur le décret des conditions de travail, ce dernier a aussi mentionné que l'important était de financer l'entrepreneuriat. Par contre, il a tout de même proposé une modification au financement des infrastructures qui soit davantage proportionnel aux trois paliers de gouvernement.

Rapport cumulatif des activités 2015-2016

1.4 Rapport des comités 2015-2016

1.4.1 Comité de coordination

Composition :

- Association des locataires de Sherbrooke : Alain Roy
- Conseil régional — FTQ-Estrie : Ricky Lewis
- Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie : Steve Lemieux et Julie Bolduc
- Syndicat du personnel enseignant du Cegep de Sherbrooke : Steve McKay
- CSQ : Karine Grimard
- Solidarité populaire Estrie : Mylène Boisvert et Jimmy Forgues (coordination)

Rencontres

Le CoCo s'est rencontré à neuf (9) reprises au cours de l'année 2015-2016. Plusieurs activités ont été organisées sous la responsabilité du CoCo.

Le mandat du Comité de coordination (selon les règlements généraux de SPE) :

- a) Assure l'accomplissement des mandats votés en assemblée générale.
- b) Exerce tous les pouvoirs entre les assemblées générales pourvu que ceux-ci soient en accord avec les objectifs de SPE et en respect des présents règlements généraux.
- c) Assure la gestion des ressources humaines et financières de l'association incluant la désignation des signataires des effets bancaires, des projets divers et de toute correspondance à teneur administrative.
- d) Assure un financement adéquat de l'organisme dans les balises votées en AGA.
- e) Assure une saine et active vie associative et démocratique de l'association. En ce sens, le COCO est responsable de la préparation et du déroulement des assemblées générales ainsi qu'un soutien adéquat des comités de travail.
- f) Assure des dossiers sur toutes questions relatives à la bonne marche de l'association ou à la réalisation des mandats de l'assemblée générale.
- g) Assure une mise à jour constante d'une liste des membres de l'association.
- h) Assure la production des différents rapports nécessaires à la tenue de l'AGA. : bilan des activités, proposition d'un plan de travail, bilan financier et prévisions budgétaires, etc.
- i) Assure la représentation de l'association à tous les organismes auxquels l'association est affiliée.

Le COCO assume également ce qui suit :

- a) Appuis politiques.
- b) Participation à des activités de membres et de non-membres.
- c) Dossiers internationaux (ATTACQ, Changements climatiques, paix).
- d) Soutien aux luttes.

De plus, pour l'année 2015-2016, le CoCo a assumé certains dossiers du Comité fiscalité, étant donné que ce dernier n'a pu être mis sur pied.

Concrètement, le CoCo a travaillé ou collaboré à la réalisation des activités suivantes¹ :

- Organisation de l'AGA 2015 le 7 octobre 2015.
- Gestion des ressources humaines et financières tout au long de l'année en cours.
- Production d'une demande de soutien financier au Comité de priorité dans les dons en avril 2016.
- Diffusion de la campagne du Coquelicot blanc en Estrie et vente des coquelicots, octobre et novembre 2015.
- Signature de l'engagement à porter le coquelicot blanc le 11 novembre 2015 à l'initiative du Collectif Échec à la Guerre pour le lancement de la campagne le 1^{er} novembre 2015.
- Protocole d'entente avec le SACAIS et grille d'information remplie et postée en novembre 2015.
- Relance de la demande de soutien financier au SPGQ (janvier 2016).
- Diffusion large d'information sur différents enjeux, campagne et luttes tout au long de l'année.
- Préparation et productions des documents pour l'assemblée générale de l'automne 2016.

Participation, soutien et appui

Le Comité de coordination de SPE, représenté par la personne à la coordination ou une personne du CoCo, a participé/soutenu/appuyé à différentes occasions, en cours d'année, soit par sa présence ou par son implication directe aux activités des groupes membres afin de favoriser un meilleur sentiment d'appartenance et pour développer l'intérêt des groupes non-membres à rejoindre les rangs de SPE.

Participation, soutien et appui :

- Signature d'une pétition adressée à Stephen Harper dans le cadre de la campagne #Jesuisraïf (septembre 2015)
- Diffusion et appui de la pétition contre la taxe sur les accidents et maladies du travail (septembre 2015)

¹ Le bilan des activités a été rédigé au mieux de nos connaissances, nous faisons donc appel à votre indulgence si le contenu comporte de petites erreurs ou des oublis.

- Lettre au ministre Hamad dans le cadre de la campagne du RODCD pour la signature des protocoles d'entente des groupes en défense collective des droits (octobre 2015).
- Diffusion et appui à la campagne de la CASC (Coalition pour l'accessibilité aux services des CLE) sur l'aide sociale et le partage de logement (octobre 2015).
- Rédaction d'un mémoire dans le cadre de la consultation en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (janvier 2016)
- Participation à la rencontre avec Mme Denis, travailleuse dans un groupe en défense collective des droits au Paraguay, organisée par Développement et Paix (16 mars 2016).

Présence aux activités suivantes :

- Participation à la conférence sur la liberté d'expression avec Mireille Elchacar (Amnistie Internationale Estrie) et Julien Villeneuve (Anarchopanda pour la gratuité scolaire) (23 septembre 2015).
- Participation au blocage des portes du MTESS pour un revendiquer le rehaussement du financement des organismes (ACA-DCD) (30 septembre 2015).
- Présence à la Nuit des sans-abri organisée par la Table itinérance de Sherbrooke, en octobre 2015.
- Participation aux journées de grève du communautaire et la permanence était en grève lors de ces 2 journées (2 et 3 novembre 2015)
- Participations aux mobilisations du secteur public (12 novembre et 9 décembre 2015).
- Participation à l'AGA du CSI (15 novembre 2015).
- Fermeture des bureaux de SPE en appui au secteur public et pour dénoncer la stratégie gouvernementale de coupures et de maintien des mesures d'austérité (12,13 novembre et 1^{er}, 2 et 3 décembre 2015)
- Présence à la mobilisation de l'Association des locataires pour dénoncer le manque d'investissement dans le logement social et le fonctionnement de la Régie du logement (25 février et 12 mai 2016).
- Participation à l'action organisée par CAFE dans le cadre de la Journée internationale des femmes (8 mars 2016).
- Participation à la conférence organisée par l'AGEFLESH et présenté par la LDL sur le Rapport manifestations et répressions (14 mars 2016).
- Participation à la formation d'Amnistie Internationale Estrie (2 avril 2016) sur les mythes et réalités de la situation des réfugiés et organisation/participation à une action de sensibilisation sous le même thème (19 juin 2016).

Rencontres avec les membres (nouvelles personnes) et alliés :

- AGÉÉTS ; rencontre d'une représentante de l'association.
- Action Plus ; rencontre d'une représentante de l'organisation.
- CSN-Estrie ; rencontre d'une représentante de l'organisation.

SPE est membre de :

Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC-Québec)

- Implication minimale, participation plus soutenue aux différentes campagnes de sensibilisation.

Caucus estrien des groupes en défense collective des droits

- Participation aux rencontres du comité et aux actions. Voir le bilan en annexe.

Centre coopératif de locaux communautaires de Sherbrooke (CCLCS)

- Pas de participation à la vie associative du CCLCS, membre de soutien jusqu'au mois d'avril 2016.

Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics

- Participation aux assemblées générales de la Coalition. SPE est répondant régional pour la région et a initié une coalition régionale en Estrie. SPE assure le suivi du plan d'action de la coalition en Estrie par le biais du comité « Front social estrien » aussi appelé coalition régionale.

Comité de la Marche mondiale des femmes 2015 — Estrie

- Participation aux rencontres du comité et aux actions.

Comité directeur du CSI (SVE)

- Aucune rencontre n'a eu lieu. Le dossier est à suivre.

Comité organisateur de la Journée nationale de commémoration des personnes mortes ou blessées au travail

- Participation aux rencontres du comité et organisation et participation à la Journée de commémoration du 28 avril 2015.

Collectif Échec à la guerre

- Implication minimale et organisation de la campagne régionale du coquelicot blanc.

Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)

- Implication minimale, participation aux campagnes pour la promotion d'un mode de scrutin proportionnel.

Principaux points positifs de l'année 2015-2016 à SPE

- Implication des membres du CoCo dans la vie associative et la gestion interne de l'organisme.
- Maintenir l'intérêt des membres par rapport à SPE.
- Formation d'un comité de travail autre que ceux qui sont identifiés dans les règlements généraux (statutaires) et participation au Comité de la Marche mondiale des femmes 2015 — Estrie, au Caucus estrien des organismes en défense collective des droits et au Front social estrien.
- Participation et présences des membres aux rencontres du CoCo.
- Prise en charge des dossiers du Comité fiscalité, puisque ce dernier n'a pas été mis sur pied, faute de membres.

Principaux points faibles de l'année 2015-2016 à SPE

- Ressources financières insuffisantes pour assurer des ressources humaines nécessaires à la réalisation du mandat et le soutien aux groupes membres.
- Faible participation de certains groupes membres aux activités de SPE.

Recommandations du Comité de coordination pour 2016-2017

- Travailler à créer et maintenir l'unité au sein des groupes de la région.
- Travailler à l'augmentation des ressources financières de l'organisme.
- Poursuivre l'évaluation de la personne à la coordination tous les ans, le cas échéant, au maximum tous les deux ans.
- Travailler à la mobilisation des membres et soutenir la mobilisation.
- Prioriser les enjeux entourant la question de la tarification et la privatisation des services publics, tant au fédéral qu'au provincial, par la reconduction du comité « Front social estrien » qui assurera le suivi du plan d'action de la coalition nationale selon la conjoncture.
- Travailler au développement du sentiment d'appartenance des membres à leur regroupement pour favoriser une plus grande implication de ceux-ci aux activités et aux comités de travail.

1.4.2 Comité « 1^{er} mai »

a) Composition du comité 2015-2016

- Centrale des syndicats démocratiques : Bernard Cournoyer
- Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie ; Steve Lemieux & Shirley St-Onge
- Conseil régional de la FTQ de l'Estrie ; Ricky Lewis
- Comité des travailleuses et des travailleurs accidentés de l'Estrie ; Louise Roy
- CSQ : Karine Grimard
- APTS : Emmanuel Breton
- Coordonnatrice (SPE) ; Mylène Boisvert

b) Rencontres

- Le comité organisateur s'est réuni à cinq (6) reprises.

c) Le mandat du comité

- Maintenir une activité unitaire.
- Maintenir une priorité sur les luttes actuelles et des activités accessibles aux familles lorsque les activités du 1^{er} mai se déroulent un jour de fin de semaine ;
- Poursuivre le lien avec la quinzaine du commerce équitable et avec les conditions de travail à l'international (en collaboration avec le CSI) ;
- Faire un travail pédagogique pour sensibiliser et informer la population sur la Fête du 1^{er} versus la Fête du travail, avec les outils développés par Illusion Emploi, et inviter les milieux à avoir une présentation/échange sur la question (trousse de formation) ;
- S'assurer que l'activité est accessible pour toutes et pour tous et garder l'esprit festif de la fête ;
- Poursuivre l'inclusion du travail non rémunéré dans le discours ;
- S'assurer que notre événement est écoresponsable.

d) Le comité a organisé les activités suivantes :

- Le comité a organisé une activité unitaire dans le cadre du 1^{er} mai 2016, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, le vendredi 29 avril. Sous le thème *On a le Québec à cœur*, une marche à reculons a eu lieu afin de démontrer qu'avec les mesures et orientations du gouvernement en place, la société québécoise recule.

1^{er} mai ; Fête internationale des travailleuses et des travailleurs :

- Un rassemblement et une marche ont permis de réunir quelques centaines de personnes. La Marche a été ponctuée par 7 prises de parole sur les thématiques suivantes : Santé, CPE, hausse des tarifs, coupures du milieu communautaires, coupures dans les emplois du secteur public et parapublic et les 10 milliards de solutions.
- Radio-Canada (télévision) a couvert l'évènement
- Le rassemblement festif s'est déroulé au Parc Jacques-Cartier, avec un souper hot-dog offert gratuitement aux participantEs.

e) **Évaluation**

Points forts :

- Implication active des membres du comité dans l'organisation des activités.
- Activité bien coordonnée.
- Répartition des tâches fonctionnelle et efficace.
- Bonne visibilité populaire dû à l'heure des activités.
- La musique était motivante pour les participantEs.

Points à améliorer :

- Faible participation et soutien des secteurs autres que syndicaux.
- La gestion des déchets et de la nourriture non consommée est à améliorer.
- S'assurer que les porte-paroles soient visibles pour les participantEs.
- Pas de sensibilisation pour sensibiliser et informer la population sur la Fête du 1^{er} versus la Fête du travail.

Recommandations du Comité « 1^{er} mai » pour 2016-2017

- Maintenir une activité unitaire.
- Maintenir une priorité sur les luttes actuelles et des activités accessibles aux familles lorsque les activités du 1^{er} mai se déroulent un jour de fin de semaine.
- Créer le lien avec le mois du commerce équitable et avec les conditions de travail à l'international (en collaboration avec le CSI).
- Faire un travail pédagogique pour sensibiliser et informer la population sur la Fête du 1^{er} versus la Fête du travail, avec les outils développés par Illusion Emploi, et inviter les milieux à avoir une présentation/échange sur la question (trousse de formation).
- S'assurer que l'activité est accessible pour toutes et pour tous et garder l'esprit festif de la fête.
- Poursuivre l'inclusion du travail non rémunéré dans le discours.
- S'assurer que notre événement est écoresponsable.

1.4.5 Comité « Front social estrien » (Coalition estrienne opposée à la tarification et à la privatisation des services publics)

a) Composition

- AGEETS ; Roxanne Guèvremont
- AGEFLESH ; Alexandre Rainville
- Association des locataires de Sherbrooke ; Normand Couture
- Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) ; Amira Bensahli
- Conseil régional de la CSN de l'Estrie ;
- Conseil régional de la FTQ de l'Estrie ;
- ConcertAction femmes Estrie (CAFE) ; Marie-Ève Rheault
- Fédération étudiante de l'UdeS (FEUS) ;
- Illusion Emploi ; Manon Brunelle
- ROC-Estrie ; Nancy Beauseigle, Claudelle Cyr
- SPECS — CSN ;
- TROVEPE ; Dominique V.-Parent
- Coordonnatrice (SPE) : Mylène Boisvert

b) Rencontres pour l'année 2015-2016

- Le comité s'est réuni à six (6) reprises et 7 rencontres de sous-comité/organisation d'actions (Fédéral, Mobilisation action dérangeante à Montréal, Semaine d'actions dérangeantes).

c) Les mandats du comité pour l'année 2015-2016 :

- Favoriser la mobilisation active des groupes membres et de leurs membres.
- Prioriser la participation au comité FSE pour les membres de SPE, en place et lieu d'une implication à une autre instance tel que le Front social estrien.
- Poursuivre le rôle de répondant régional pour la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics, assurer le suivi et la réalisation du plan d'action en Estrie, tout en évaluant la pertinence de participer aux AG selon les sujets de discussion.
- Travailler à obtenir une plus grande implication et la participation de nouveaux membres.
- Poursuivre l'axe de la formation/action pour les enjeux priorités par la coalition et le comité FSE.
- Établir un plan d'action dans le cadre des élections fédérales et intervenir régionalement.
- Intensifier la mobilisation autour de la campagne *10 milliards de solutions, on a les moyens de faire autrement* et des enjeux fiscaux.
- Informer, sensibiliser et former sur les enjeux de la tarification et de la privatisation des services publics tant au niveau provincial que fédéral.
- Faire le pont entre les négociations des secteurs publics et parapublics et les coupures dans les programmes sociaux et les services publics.
- Être en appui aux revendications d'autres mouvements sociaux (communautaire et étudiant) et mobiliser.
- Maintenir la lutte et la résistance aux politiques néo-libérales auprès des différents paliers.
- Intervenir régionalement sur les enjeux des programmes sociaux et des services publics, tant au niveau provincial que fédéral.

- Travailler avec le comité « Fiscalité » sur les enjeux communs.
- Poursuivre notre analyse face aux enjeux liés à l'AÉCG et tout autre accord de libre-échange international impliquant le Canada.
- Organisation d'un minimum de 2 rencontres élargies pour permettre l'implication des groupes non-membres de SPE
- Élaboration d'un projet social unitaire

d) Évaluation

Points forts :

- Grande implication de certains membres tout au long de l'année
- Tractage et travail constant de sensibilisation de la population

Points faibles :

- L'implication des membres au comité demeure un enjeu important concernant la participation et la représentation de tous les secteurs.
- Le plan d'action n'a pas été optimisé au courant de l'année.
- Peu de couverture médiatique lors de la majorité des actions.
- Aucune rencontre n'a été élargie, malgré la présence de cet élément dans les mandats et plan d'action.
- Plusieurs changements et annonces d'activités ont été à la dernière minute.

e) Le comité a réalisé :

- Promotion des solutions fiscales à chacune des actions contre l'austérité.
 - Participation à 2 AG de la Coalition Main Rouge et transmission des informations de la Coalition sur les réseaux sociaux.
 - Tractage sur l'importance de voter aux élections fédérales (septembre 2015).
 - Organisation et planification d'une conférence sur les plates-formes dans le cadre des élections fédérales le 6 octobre 2015 (42 participantEs).
 - Entrevue à la radio et la télévision de Radio-Canada en réaction aux résultats des élections fédérales.
 - Transmission d'un communiqué médias dans le cadre de la mise à jour économique provinciale le 15 novembre 2015.
 - Organisation de l'accueil de Philippe Couillard à l'Hôtel le Delta le 16 novembre 2015
 - Organisation du transport et mobilisation dans le cadre de la manifestation nationale unitaire pour une meilleure redistribution de la richesse de la Coalition main rouge du 28 novembre 2015 (42 participantEs).
 - Piquetage au Cégep de Sherbrooke le 1^{er} décembre en appui aux étudiantEs en grève.
-
- Organisation d'une action de tractage (22 février) et d'une action de visibilité/action dérangeante le 24 février, dans le cadre de la Semaine d'actions dérangeantes

appelée par la Coalition nationale. Une douzaine de personnes ont occupé les locaux de BRP. Radio-Canada télévision a couvert l'évènement. Un communiqué a également été transmis aux médias sur l'importance que les entreprises paient leur juste part d'impôt.

- L'écoute collective du budget provincial le 17 mars 2016 où 24 personnes ont assisté à l'écoute et participé à la table ronde. Radio-Canada télévision, V télé et La Tribune étaient présents.
- L'écoute collective du budget fédéral le 22 mars 2016 où 25 représentantEs d'organismes et de syndicats étaient présentEs. Lors de cette écoute, Radio-Canada, TVA et La Tribune étaient présents.
- Création d'un sous-comité qui a analysé les engagements du Parti libéral du Québec en vue du budget fédéral.
- Participation à l'organisation et à la mobilisation du transport vers Montréal pour l'action dérangeante post-budget le 31 mars 2016.
- Le 1^{er} avril 2016, lors de la mise en application de la hausse des tarifs d'hydro-électricité, un communiqué a été transmis aux médias.
- Création d'un sous-comité, en collaboration avec les groupes qui traitent des dossiers touchés par le fédéral, qui a étudié la plate-forme libérale.
- Participation aux rencontres de la Coalition régionale contre la réforme d'aide sociale (8) et collaboration/participation aux actions et communications médias dans le cadre du PL70 (voir bilan du comité en annexe).

Recommandations du Comité « FSE » pour 2016-2017

- **Dissoudre ponctuellement le comité Front social estrien considérant la conjoncture**
- **Créer un comité, dont SPE serait initiateur, qui organiserait une ou deux grandes actions proactives et significatives en collaboration avec les membres et non-membres des différents secteurs.**

Plan d'action 2016-2017



Tout en continuant d'intervenir dans les dossiers qui seront retenus par l'assemblée générale dans le tableau qui suit, les membres du CoCo de SPE vous recommandent de prioriser les deux (2) enjeux suivants :

- **La mobilisation des organisations de la région, particulièrement les groupes membres**
- **Les programmes sociaux, services publics et la fiscalité**

Plan d'action 2016-2017

Solidarité populaire Estrie

A — Luites et revendications : luites sociales

- Assurer un minimum de formation et de mobilisation concernant la justice sociale, la démocratie, les droits et la mondialisation.
- Développer une stratégie pour contrer le néolibéralisme dans le but de conserver nos acquis et favoriser le développement de la protection sociale de la population, et ce, tant sur le plan provincial que sur le plan fédéral.

A-1 Plan mondial

- Suivre l'actualité concernant la mondialisation néolibérale, et ce, en collaboration avec différents réseaux nationaux et régionaux (RQIC, CSI, etc.) (CoCo) ;
- Effectuer un suivi concernant les accords de libre-échange (ALÉNA, AECG ou autres) ;
- Être à l'affût des grands enjeux internationaux : les interventions armées et d'autres interventions possibles des États-Unis, du Canada, de l'ONU ou de l'OTAN et intervenir s'il y a lieu sur ces questions (CoCo) ;
- Participer/soutenir les activités contre la guerre en l'opposant à une résolution pacifique des conflits ;
- Participer/soutenir et effectuer un suivi sur les activités en lien avec les changements climatiques et l'environnement ;
- Effectuer un suivi concernant le dossier des réfugiés des pays en guerre.
- Informer sur les enjeux internationaux, éducation auprès de nos membres et de la population.

A-2 Plan fédéral

- Soutenir et/ou organiser des lieux de résistance, de réflexion et d'alternatives concernant les programmes et services sociaux du gouvernement fédéral (FSE) ;
- Informer et sensibiliser sur les enjeux de la fiscalité et de l'AÉCG, notamment par le biais d'une formation (Fiscalité/FSE) ;
- Interpeller les députés fédéraux sur les différents enjeux liés aux luites et revendications de SPE ;
- Informer et sensibiliser sur les enjeux des droits humains (par exemple : C-51).

A-3 Plan provincial

- Faire la promotion des solutions fiscales de la Coalition opposée à la privatisation et à la tarification et participer/soutenir les activités contre la hausse des tarifs d'hydroélectricité (FSE) ;
- Soutenir et/ou organiser des lieux de résistance et de réflexion concernant les programmes sociaux et les services publics du gouvernement du Québec (FSE) ;
- Suivre de près la situation dans le secteur public et parapublic et faire le pont avec les coupures dans les programmes sociaux et les services publics (FSE) ;
- Appuyer les revendications des mouvements sociaux et mobiliser (FSE) ;
- Interpeller les députés provinciaux sur les enjeux liés aux luites et revendications de SPE (selon la conjoncture) ;
- Organiser la sensibilisation/formation et la mobilisation sur les enjeux de la fiscalité (Fiscalité/FSE) ;

- Soutenir, appuyer et participer à l'organisation des actions en lien avec la campagne unitaire ;
- Soutenir, appuyer et organiser des actions sur le sujet du 15\$.

A-4 Plan local et plan régional

- Soutenir des revendications concernant d'importants dossiers locaux/régionaux (CoCo).

Plan d'action 2016-2017

Solidarité populaire Estrie

A-5 Fiscalité

- Maintenir l'adhésion de SPE à l'*Association québécoise pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne (ATTAC-Québec)*, suivre de près leurs publications, activités et campagnes politiques et, s'il y a lieu, organiser des activités en lien avec cette organisation ;
- Effectuer un suivi de l'actualité sur les questions fiscales et développer la capacité du comité « fiscalité » à intervenir rapidement auprès des médias ;
- Organiser des écoutes collectives des budgets gouvernementaux (fédéral et provincial) et consulter les membres sur le document d'analyse des budgets produit par le comité ;
- Suivre de près le travail de la *Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics* sur la question de la fiscalité ;
- Favoriser une distribution large à la population des outils produits par les regroupements (coalitions) nationaux, qui sont pertinents pour les membres, concernant la fiscalité ;
- Suivre la parution et transmettre des documents traitant des questions fiscales provenant de différentes organisations ainsi que des gouvernements du Québec et du Canada et de différentes revues ou journaux, etc. ;
- Suivre le travail du Centre canadien de politiques alternatives et analyser leurs propositions d'alternatives budgétaires ;
- Suivre les publications, activités et campagnes politiques de la *Coalition Échec aux paradis fiscaux* (en collaboration avec l'ACEF Estrie).

A-6 1^{er} mai

Fête des travailleurs et des travailleuses.

- Maintenir une activité unitaire et originale qui va susciter l'intérêt ;
- Maintenir une priorité sur les luttes actuelles et des activités accessibles aux familles lorsque les activités du 1^{er} mai se déroulent un jour de fin de semaine ;
- Poursuivre le lien avec le mois du commerce équitable et avec les conditions de travail à l'international (en collaboration avec le CSI) ;
- Faire un travail pédagogique pour sensibiliser et informer la population sur la Fête du 1^{er} versus la Fête du travail, avec les outils développés par Illusion Emploi, et inviter les milieux à avoir une présentation/échange sur la question (trousse de formation) ;
- S'assurer que l'activité est accessible pour toutes et pour tous et garder l'esprit

festif de la fête ;

- Poursuivre l'inclusion du travail non rémunéré dans le discours ;
- S'assurer que notre évènement est écoresponsable.

Plan d'action 2016-2017

Solidarité populaire Estrie

B — Représentation/visibilité

- Assurer une représentation et une visibilité de SPE auprès d'organismes ou de comités se préoccupant des mêmes dossiers ou ayant sensiblement les mêmes objectifs que SPE.

B-1 Adhésions à des groupes/regroupements

- ATTAC-Québec
- Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics
- Collectif Échec à la guerre
- Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)
- Pas de démocratie sans voix (représentant régional pour l'instant)

B-2 Activités diverses

- Participer au Comité régional de la MMF ;
- Participer à des activités des mouvements sociaux en compatibilité avec les objectifs de SPE (CoCo) ;
- Assurer le suivi des dossiers des programmes sociaux et des services publics pour la région, en lien avec les mouvements sociaux qui portent la même préoccupation ;
- Participer aux deux journées de réflexion de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Plan d'action 2016-2017

Solidarité populaire Estrie

C-Vie associative

- Consolider l'orientation, le membrariat, le fonctionnement et le financement de SPE.

C—1 Membership et fonctionnement

- Travailler à l'augmentation des ressources financières de l'organisme ;
- Prioriser les enjeux entourant la question de la tarification et la privatisation des services publics, tant au fédéral qu'au provincial, par la reconduction du comité FSE ;
- Effectuer une démarche d'adhésion à SPE auprès de groupes des mouvements sociaux (CoCo) ;
- Susciter la participation réelle des groupes membres à la vie associative, particulièrement auprès des groupes absents aux assemblées et aux activités (CoCo) ;
- Travailler au développement du sentiment d'appartenance des membres à leur regroupement pour favoriser une plus grande implication de ceux-ci aux activités et aux comités de travail ;

- Réviser les règlements généraux de SPE pour revoir les comités statutaires et comités de travail.

C-2 Comités de travail

Note : En vertu des règlements généraux, former deux comités de travail statutaires :

- Comité « 1^{er} mai ».
- Comité « Fiscalité/budget ». (suspendu pour 2016-2017)

- Former un comité de travail ad hoc pour faire le suivi des dossiers reliés aux programmes sociaux et aux services publics et aux droits humains :
 - **Comité *ad hoc* élargie**; organiser une ou deux grandes actions proactives et significatives en collaboration avec les membres et non-membres des différents secteurs. Axer principalement sa lutte sur l'augmentation du salaire minimum à 15\$ de l'heure. Organiser des formations-échanges à Sherbrooke et en région et une grande manifestation régionale au printemps 2017.

C-3 Comité de coordination

- Assurer que les postes soient tous pourvus ;
- Assurer un minimum d'une rencontre du CoCo aux deux mois ;
- Réaliser l'évaluation de la personne à la coordination tous les ans, le cas échéant, au maximum tous les deux ans.

C-4 Financement

- Effectuer des demandes de financements/subventions/dons notamment auprès des bailleurs de fonds : SACAIS, CPDS (CoCo).

Lexique

AÉCS	: Association étudiante du Cégep de Sherbrooke
ACA	: Action communautaire autonome
AGEETS	: Association générale des étudiants et étudiantes en travail social
AGEFLESH	: Association générale étudiante de la Faculté des Lettres et Sciences humaines
A.G.A.	: Assemblée générale annuelle
A.G.S.	: Assemblée générale spéciale
AQIS	: Association du Québec pour l'intégration sociale
ALS	: Association des locataires de Sherbrooke
APTS	: Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
ATTAC-Q	: Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne — Québec
CAFE	: ConcertAction Femmes Estrie
C.C.L.C.S.	: Centre coopératif de locaux communautaires de Sherbrooke
CDC	: Corporation de développement communautaire
CDDP	: Conseil diocésain de développement et paix
CIME	: Centre d'intégration au marché de l'emploi
COCO	: Comité de coordination
CRC — Q	: Comité de priorités dans les dons
CRQSP	: Collectif régional pour un Québec sans pauvreté
CSD	: Centrale des syndicats démocratiques
CSI	: Carrefour de solidarité internationale
CSN	: Confédération des syndicats nationaux
CSQ	: Centrale des syndicats du Québec
CSRS	: Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
CTTAE	: Comité des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de l'Estrie
DCD	: Défense collective des droits
DTTSCS	: Département de technique de travail social du Cégep de Sherbrooke
FCPASQ	: Front commun des personnes assistées sociales du Québec
FEUS	: Fédération des étudiantEs de l'Université de Sherbrooke
FSE	: Front sociale estrien

FSQ	: Forum social québécois
FSR	: Forum social régional
FTQ	: Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
MCCE	: Mouvement des chômeurs et des chômeuses de l'Estrie
PSP	: Partenariat sur la sécurité et la prospérité
PSDS	: Pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke
RCPECE	: Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est
REMDUS	: Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke
REMSSUS	: Regroupement des étudiantes et étudiants à la maîtrise en service sociale de l'Université de Sherbrooke
ROC	: Regroupement des organismes communautaires
RQIC	: Réseau québécois sur l'intégration continentale
SEE	: Syndicat de l'enseignement de l'Estrie
SEIC	: Syndicat de l'emploi et l'immigration du Canada
SEMBSAQ	: Syndicat des employé-es de magasin et de bureau de la Société des alcools du Québec
SEMSSS	: Syndicat des employés manuels et de soutien scolaire de Sherbrooke
SEESUS	: Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke
SFPQ	: Syndicat de la fonction publique du Québec
SPECS	: Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke
SPTA	: Syndicat du personnel technique et administratif
STRCR	: Syndicat des travailleurs et travailleuses du roi du Coq Rôti
S.A.C.A.I.S.	: Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
TACAE	: Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie
TROVEPE	: Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie